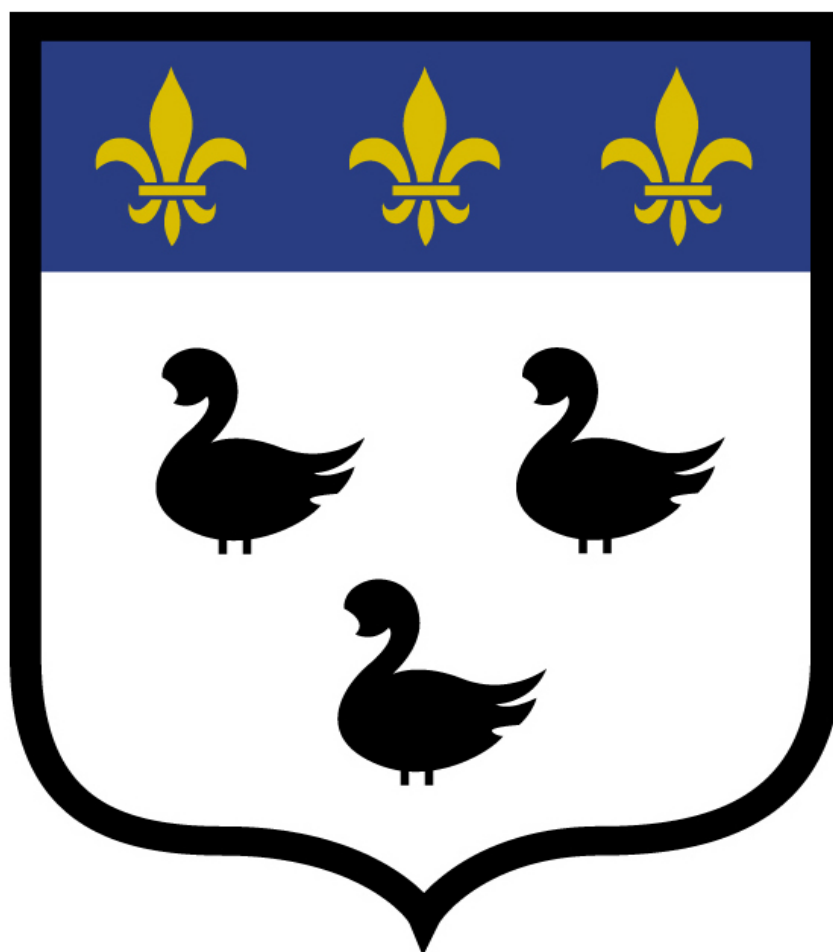


Ville de LAON

SERVICE GESTION DU PARKING SOUTERRAIN



COMPTE ADMINISTRATIF

Exercice 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de LAON

Numéro SIRET : **21020387300422**

Poste comptable de : **LAON MUNICIPALE ET BANLIEUE**

M 4

Compte Administratif
Service Gestion du Parking Souterrain

ASSUJETTI A LA TVA

ANNEE
2017

SOMMAIRE	Pages
<u>I - Informations générales</u>	5
- Modalités de vote du compte administratif	6
<u>II - Présentation générale du compte administratif</u>	7
A1 - Vue d'ensemble - Sections	9
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	10
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	11
B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses	12
B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes	13
<u>III - Vote du compte administratif</u>	15
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	16
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
<u>IV - Annexes</u>	25
A - Eléments du bilan	25
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	27
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la réparation de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	34
A1.7 - Emprunts renegociés au cours de l'année N	35
A1.8 - Autres dettes	36
A2 - Méthode utilisée pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	38
A4 - Equilibre des opérations financières	39
A5.1 - Etats dépenses, recettes services eau et assainissement	Sans Objet
A5.2 - Etats dépenses, recettes services eau et assainissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A8 - Variation du patrimoine R2313-3 - Entrées - sorties	44
A9 - Variation du patrimoine L300-5 - Entrées - sorties	45
- Etat de l'actif	46
- Etat des reprises de subvention	47
- Etat des restes à réaliser	48
A 10 - Etat des travaux en régie	50
B - Engagement hors bilan	Sans Objet
C - Autres éléments d'information	51
C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N	52
C1.2 - Etat du personnel de la collec. ou de l'étab. de rattach.	54
C2 - Liste des organismes avec engagements financiers pris	55
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	55
C4 - Présentation agrégée budget principal et budgets annexes	Sans Objet
Tarifs	56
D - Arrêté et signatures	57

INFORMATIONS

GENERALES

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

	<p>POUR MEMOIRE</p>
<p>I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1). - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1). - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2) <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>.....</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".</p> <p>III - Les provisions sont (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) - budgétaires (délibération n° du) (2). <p>(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article". (2) Rayer la mention inutile</p>	

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 126 252.35	g 126 252.35	
	Section d'investissement	b 23 230.94	h 47 099.91	23 868.97

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 364 841.27 (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d 149 483.29	=g+h+i+j 538 193.53	388 710.24

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=a+c+e 126 252.35	=g+i+k 126 252.35	
	Section d'investissement	=b+d+f 23 230.94	=h+j+l 411 941.18	388 710.24
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f 149 483.29	=g+h+i+j+k+l 538 193.53	388 710.24

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	59 669.17	49 319.70			10 349.47
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 310.83	32 078.49			8 232.34
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	4.25			15.75
Total des dépenses de gestion courante		100 000.00	81 402.44			18 597.56

Total des dépenses réelles d'exploitation		100 000.00	81 402.44			18 597.56
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 213.10	44 849.91			1 363.19
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		46 213.10	44 849.91			1 363.19
TOTAL		146 213.10	126 252.35			19 960.75
Pour information						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	55 000.00	56 260.08			-1 260.08
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 000.00	24 613.90			-4 613.90
Total des recettes de gestion courante		75 000.00	80 873.98			-5 873.98
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 953.66	33 118.93			25 834.73
Total des recettes réelles d'exploitation		133 953.66	113 992.91			19 960.75
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44			
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 259.44	12 259.44			
TOTAL		146 213.10	126 252.35			19 960.75
Pour information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20 21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	398 794.93	8 701.50		390 093.43
Total des dépenses d'équipement		398 794.93	8 701.50		390 093.43
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	100.00		400.00
Total des dépenses financières		500.00	100.00		400.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		399 294.93	8 801.50		390 493.43
040 041	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	12 259.44 2 170.00	12 259.44 2 170.00		
Total des dépenses d'ordre d'investissement		14 429.44	14 429.44		
TOTAL		413 724.37	23 230.94		390 493.43
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (165)	500.00	80.00		420.00
Total des recettes financières		500.00	80.00		420.00
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		500.00	80.00		420.00
040 041	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	46 213.10 2 170.00	44 849.91 2 170.00		1 363.19
Total des recettes d'ordre d'investissement		48 383.10	47 019.91		1 363.19
TOTAL		48 883.10	47 099.91		1 783.19
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		364 841.27			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	49 319.70		49 319.70
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	32 078.49		32 078.49
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4.25		4.25
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		44 849.91	44 849.91
	Dépenses d'exploitation - Total	81 402.44	44 849.91	126 252.35

+

D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	126 252.35
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		12 259.44	12 259.44
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	100.00		100.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	8 701.50	2 170.00	10 871.50
	Dépenses d'investissement - Total	8 801.50	14 429.44	23 230.94

+

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 230.94
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	56 260.08		56 260.08
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 613.90		24 613.90
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 118.93	12 259.44	45 378.37
	Recettes d'exploitation - Total	113 992.91	12 259.44	126 252.35

+

R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	126 252.35
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	80.00		80.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 170.00	2 170.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		44 849.91	44 849.91
	Recettes d'investissement - Total	80.00	47 019.91	47 099.91

+

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	364 841.27
---	-------------------

+

Affectation aux comptes 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	411 941.18
---	-------------------

VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	59 669.17	49 319.70			10 349.47
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	18 000.00	16 605.57			1 394.43
6061	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	15 000.00	14 091.41			908.59
6063	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	3 000.00	2 514.16			485.84
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	18 269.17	10 389.91			7 879.26
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS	3 419.17	1 640.10			1 779.07
6156	SUR BIENS IMMOBILIERS	9 350.00	6 193.71			3 156.29
6161	MAINTENANCE					
	PRIMES D'ASSURANCES	5 500.00	2 556.10			2 943.90
	MULTIRISQUES					
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 200.00	896.36			303.64
6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 200.00	896.36			303.64
	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS					
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	22 200.00	21 427.86			772.14
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)					
63512	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES)	22 000.00	21 260.72			739.28
	TAXES FONCIERES					
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)					
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	200.00	167.14			32.86
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 310.83	32 078.49			8 232.34
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	40 310.83	32 078.49			8 232.34
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	40 310.83	32 078.49			8 232.34
	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	4.25			15.75
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	4.25			15.75
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	20.00	4.25			15.75
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65	100 000.00	81 402.44			18 597.56
	TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022	100 000.00	81 402.44			18 597.56

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 213.10	44 849.91			1 363.19
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	46 213.10	44 849.91			1 363.19
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	46 213.10	44 849.91			1 363.19
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		46 213.10	44 849.91			1 363.19
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		46 213.10	44 849.91			1 363.19
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		146 213.10	126 252.35			19 960.75

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation	reporté de N-1
---	----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	55 000.00	56 260.08			-1 260.08
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	55 000.00	56 260.08			-1 260.08
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES LOCATIONS DIVERSES	55 000.00	56 260.08			-1 260.08
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 000.00	24 613.90			-4 613.90
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 000.00	24 613.90			-4 613.90
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	20 000.00	24 613.90			-4 613.90
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		75 000.00	80 873.98			-5 873.98
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 953.66	33 118.93			25 834.73
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 953.66	33 118.93			25 834.73
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	58 953.66	28 909.13			30 044.53
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 209.80			-4 209.80
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		133 953.66	113 992.91			19 960.75

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44			
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	12 259.44 12 259.44	12 259.44 12 259.44			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 259.44	12 259.44			

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	146 213.10	126 252.35				19 960.75
--	-------------------	-------------------	--	--	--	------------------

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation	reporté de N-1	
--	----------------	--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	398 794.93	8 701.50		390 093.43
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	398 794.93	8 701.50		390 093.43
	CONSTRUCTIONS				
2131	BATIMENTS BATIMENTS	388 794.93	7 910.50		380 884.43
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	9 000.00	291.00		8 709.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	1 000.00	500.00		500.00
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	398 794.93	8 701.50		390 093.43
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	100.00		400.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00 500.00	100.00 100.00		400.00 400.00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	500.00	100.00		400.00
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	399 294.93	8 801.50		390 493.43

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44		
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	12 259.44	12 259.44		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 259.44	12 259.44		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D				
13918	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	12 259.44	12 259.44		
	<i>Charges transférées</i>				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 170.00	2 170.00		
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 170.00	2 170.00		
	CONSTRUCTIONS				
2131	BATIMENTS BATIMENTS	2 170.00	2 170.00		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	14 429.44	14 429.44		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		413 724.37	23 230.94		390 493.43
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	80.00		420.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00 500.00	80.00 80.00		420.00 420.00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	500.00	80.00		420.00
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	500.00	80.00		420.00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 213.10	44 849.91		1 363.19
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	46 213.10	44 849.91		1 363.19
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	45 265.23	43 750.24		1 514.99
28154	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. MATERIEL INDUSTRIEL	587.87	739.67		-151.80
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	360.00	360.00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		46 213.10	44 849.91		1 363.19
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 170.00	2 170.00		
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 170.00	2 170.00		
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	2 170.00	2 170.00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		48 383.10	47 019.91		1 363.19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		48 883.10	47 099.91		1 783.19
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			364 841.27		

ANNEXES

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et pour les intérêts comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
[...]															
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
[...]															
1643 Emprunts en devises (total)															
[...]															
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)															
[...]															
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
[...]															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1675 Dettes pour METP et PPP (total)															
[...]															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
[...]															
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															
[...]															
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
[...]															
1687 Autres dettes (total)															
[...]															
Total général															

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)														
[...]														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
[...]														
1643 Emprunts en devises (total)														
[...]														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)														
[...]														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
[...]														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
[...]														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
[...]														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
[...]														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
[...]														
1687 Autres dettes (total)														
[...]														
Total général														

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
Barrière simple (B)														
...														
Total B														
Option d'échange (C)														
...														
Total C														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
Total D														
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
...														
Total E														
Autres type de structures (F)														
...														
Total F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
(...)													
Taux variable simple (total)													
(...)													
Taux complexe (total) (2)													
(...)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

V – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)									
(...)									
Taux variable simple (total)									
(...)									
Taux complexe (total) (2)									
(...)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		
		A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	
[..]																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																	
[..]																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

V – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
Total																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
...			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2- AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : Biens inférieur à : 1 500 euros Biens ou catégories de biens amortis : Durée : - Bâtiments durables :60 ans - Matériel industriel :10 ans - Mobilier de bureau :10 ans - Matériel informatique :5 ans - Logiciels :2 ans	23 septembre 2002 23 septembre 2002

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.1 A3.2

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change			NEANT			
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
			NEANT			

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

OPERATIONS

FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		12 259.44	12 259.44
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	12 259.44	12 259.44
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	<i>12 259.44</i>	<i>12 259.44</i>
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 259.44			12 259.44

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		46 213.10	44 849.91
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		46 213.10	44 849.91
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	46 213.10	44 849.91
28031	FRAIS D'ETUDES		
28131	BATIMENTS	45 265.23	43 750.24
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	587.87	739.67
28188	AUTRES	360.00	360.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	44 849.91		364 841.27		409 691.18

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 12 259.44
Ressources propres disponibles	IV 409 691.18
Solde (IV - II)	V 397 431.74

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
NEANT							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)

Date de la délibération :...../../....

CHAPITRE	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés	
DEPENSES 4581 + N° opération						
(nature des travaux)						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
		NEANT				
RECETTES 4582 + N° opération						
- Financement par le tiers						
- Financement par d'autres tiers						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (2763)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.1 – ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS

Modalités d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

NEANT

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l’urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.1 – ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation		NEANT		
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation			NEANT				
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Exercice : 2017 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2131 BATIMENTS

Numéro inventaire	Numéro immob.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2017	V.N.C. au 31/12/2017
1106	1106	Parking souterrain	PARKING SOUTERRAIN-BATIMENT DURABLE	2 358 794,70 €	01-01-1988	71	39 313,24	1 093 646,17	1 265 148,53	1 225 835,29
4326	4326	Remplacement alarme intrusion ATS 1002	BIENS DE FAIBLE VALEURS	1 231,00 €	19-11-2010	1	0,00	1 231,00	0,00	0,00
5717	5717	Interphone analogique parking	BIENS DE FAIBLE VALEURS	410,00 €	25-07-2013	1	0,00	410,00	0,00	0,00
5908	5908	Borne de charge véhicule électrique	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 626,00 €	08-11-2013	10	162,00	486,00	1 140,00	978,00
6105	6105	Création d'un tableau de protection	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	3 929,00 €	23-12-2013	10	392,00	1 176,00	2 753,00	2 361,00
6106	6106	Détection incendie	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 480,19 €	30-12-2013	10	248,00	744,00	1 736,19	1 488,19
6741	6741	Borne de charge existante de la place	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	5 340,82 €	28-01-2014	10	534,00	1 068,00	4 272,82	3 738,82
6918	6918	Hublot phobos Led 22w IP 65	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 448,29 €	11-04-2014	10	244,00	244,00	2 202,29	1 958,29
6919	6919	Installation d'une vidéo surveillance	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	8 636,74 €	22-08-2014	10	863,00	863,00	7 773,74	6 910,74
6920	6920	Détecteurs d'ouverture IMT640 PAG	BIENS DE FAIBLE VALEURS	184,80 €	22-08-2014	1	0,00	184,80	0,00	0,00
6921	6921	Pompe KP 150 AV1 avec flotteur vertical	BIENS DE FAIBLE VALEURS	356,64 €	12-08-2014	1	0,00	356,64	0,00	0,00
7119	7119	Borne de recharge pour véhicule électrique	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 706,00 €	02-07-2015	10	171,00	171,00	1 535,00	1 364,00
7197	7197	Hublot Jumbo	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 811,60 €	11-09-2015	10	281,00	281,00	2 530,60	2 249,60
7549	7549	Extension contrôle d'accès	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 678,74 €	26-01-2015	10	274,00	274,00	2 404,74	2 130,74
7550	7550	Détecteur de gaz	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	859,00 €	10-03-2015	10	85,00	85,00	774,00	689,00
7572	7572	Equipements et matériels - 2016	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	11 832,67 €	28-01-2016	10	1 183,00	0,00	11 832,67	10 649,67
8502	8502	Equipements et matériels - 2017	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	7 910,50 €	29-05-2017	10	0,00	0,00	7 910,50	7 910,50
Total				2 413 234,69 €			43 750,24	1 101 220,61	1 312 014,08	1 268 263,84

Exercice : 2017 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2154 MATERIEL INDUSTRIEL

Numéro inventaire	Numéro immob.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2017	V.N.C. au 31/12/2017
2126	2126	Autolaveuse Swingo	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	13 023,67 €	29-07-2005	10	0,00	13 023,67	0,00	0,00
4729	4729	Chargeur automatique TASKI SWINGO	BIENS DE FAIBLE VALEURS	544,19 €	19-10-2011	1	0,00	544,19	0,00	0,00
7116	7116	Extincteur parking souterrain	BIENS DE FAIBLE VALEURS	1 076,55 €	11-02-2015	1	0,00	1 076,55	0,00	0,00
7651	7651	Pompe submersible eaux claires et usées avec float	BIENS DE FAIBLE VALEURS	219,46 €	29-05-2015	1	0,00	219,46	0,00	0,00
7637	7637	Nettoyeur haute pression HD 5/11 P115 bars sans ro	BIENS DE FAIBLE VALEURS	413,87 €	10-03-2016	1	413,87	0,00	413,87	0,00
7929	7929	Pompes de Relevage	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 740,05 €	30-08-2016	10	174,00	0,00	1 740,05	1 566,05
8088	8088	Extincteurs - Parking Souterrain	BIENS DE FAIBLE VALEURS	151,80 €	09-06-2016	1	151,80	0,00	151,80	0,00
9647	9647	EOLPARC: GESMOT 12 - avec processeur 05 MOTEF 276	SANS CLASSE	291,00 €	14-12-2017	0	0,00	0,00	291,00	291,00
Total				17 460,59 €			739,67	14 863,87	2 596,72	1 857,05

Exercice : 2017 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2184 MOBILIER

Numéro inventaire	Numéro immob.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2017	V.N.C. au 31/12/2017
2190	2190	Mobilier de bureau	PARKING SOUTERRAIN-MOBILIER DE BUREAU	1 044,67 €	23-09-2005	10	0,00	1 044,67	0,00	0,00
3255	3255	Vestiaire	BIENS DE FAIBLE VALEURS	179,10 €	23-04-2008	1	0,00	179,10	0,00	0,00
Total				1 223,77 €			0,00	1 223,77	0,00	0,00

Exercice : 2017 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2188 AUTRES

Numéro inventaire	Numéro immob.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2017	V.N.C. au 31/12/2017
2189	2189	Aspirateur	BIENS DE FAIBLE VALEURS	351,98 €	15-09-2005	1	0,00	351,98	0,00	0,00
4447	4447	Lamelles, arrières, moteur, turbine SWINGO 2500	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 252,39 €	31-03-2011	10	125,00	697,00	555,39	430,39
4497	4497	Top store	BIENS DE FAIBLE VALEURS	126,51 €	13-05-2011	1	0,00	126,51	0,00	0,00
4582	4582	Escabeau marche pied 6 marches	BIENS DE FAIBLE VALEURS	92,00 €	01-07-2011	1	0,00	92,00	0,00	0,00
5517	5517	Stores ventilés L1900XH1100CDE Droite V003	BIENS DE FAIBLE VALEURS	122,81 €	20-03-2013	1	0,00	122,81	0,00	0,00
5624	5624	Store vénitien L2200XH1100	BIENS DE FAIBLE VALEURS	142,07 €	24-05-2013	1	0,00	142,07	0,00	0,00
5807	5807	Jeu de batteries avec entretien	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 354,77 €	18-09-2013	10	235,00	705,00	1 649,77	1 414,77
8830	8830	2 Caméras	BIENS DE FAIBLE VALEURS	500,00 €	18-09-2017	1	0,00	0,00	500,00	500,00
Total				4 942,53 €			360,00	2 237,37	2 705,16	2 345,16
TOTAL GENERAL				2 436 861,58 €			44 849,91	1 119 545,62	1 317 315,96	1 272 466,05

ETAT DES REPRISES

Exercice : 2017 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 1318 AUTRES

Numéro inventaire	Numéro immob.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2017	V.N.C. au 31/12/2017
2626		Subvention d'investissement	SUBVENTION INVESTISSEMENT	735 566,51	01-01-1989	60	12 259,44	343 264,32	392 302,19	380 042,75
Total				735 566,51			12 259,44	343 264,32	392 302,19	380 042,75
TOTAL GENERAL				735 566,51			12 259,44	343 264,32	392 302,19	380 042,75

**ARRETE DE REPORT DEFINITIF DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
de 2017 sur 2018**

Imputation M4 Investissement - Budget Gestion du Parking Souterrain		
Nature	Libellé	Total
	<i>NEANT</i>	
TOTAL		0,00 €

**ARRETE DE REPORT DEFINITIF DES RECETTES D'INVESTISSEMENT
de 2017 sur 2018**

Imputation M4 Investissement - Budget Gestion du Parking Souterrain		
Nature	Libellé	Total
	<i>NEANT</i>	
TOTAL		0,00 €

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (1)	Libellé (1)	Dépenses Mandats émis	Recettes émis	Titres
011	Charges à caractère général			
(...)				
012	Charges de personnel et frais assimilés			
(...)				
65	Autres charges de gestion courante			
(...)				
66	Charges financières			
(...)				
67	Charges exceptionnelles			
(...)				
68	Dotations aux amortissements			
(...)				
014	Atténuations de produits			
(...)				
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections			
(...)				
TOTAL GENERAL			I	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisation incorporelles	
(...)		
21	Immobilisation corporelles	
(...)		
23	Immobilisation en cours	
(...)		
45...1	Opé. et de tiers	
(...)		
TOTAL GENERAL		

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement et par immobilisation créée ou par opération.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 042 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 042 / recettes de fonctionnement	%

AUTRES ELEMENTS

D'INFORMATION

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a) Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE
RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	27 193,17€
TOTAL GENERAL		1	27 193,17 €

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière						

TARIFS DE STATIONNEMENT PAYANT
PARKING SOUTERRAIN DU FORUM DES TROIS GARES

I CAUTION (imputation 165)

Par badge d'identification et d'accès au parking 20 € TTC

II LOCATION EMPLACEMENTS (imputation 7083)

Tarification location	Tarif mensuel par place
de 1 à 4 place(s)	54 € TTC
de 5 à 10 places	50 € TTC
de 11 à 30 places	45 € TTC
plus de 30 places	38 € TTC
véhicules 2 roues	35 € TTC

(Tarifs applicables selon délibération du 27 juin 2005 et du 7 novembre 2005)

ARRETE - SIGNATURES

35

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : **Pour** :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : **le 25 juin 2018**

, le **02 juillet 2018**

Présenté par le Maire,
 A **LAON**

Le Maire **Eric DELHAYE**,

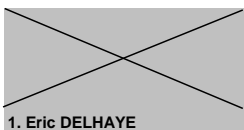


Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session

A **LAON**

, le **02 juillet 2018**

Les membres du conseil municipal,



1. Eric DELHAYE



2. Nicole GIRARD



3. Yves ROBIN



4. Marie France DOYER



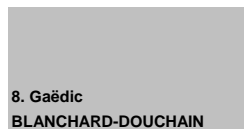
5. Philippe MOZIN



6. Michèle HERVY



7. Yves BUFFET



**8. Gaëdic
BLANCHARD-DOUCHAIN**



9. Dominique VALISSANT



10. Béatrice LEBEL



11. Sylvie LETOT



12. Philippe CERVI



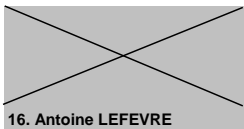
**13. Marie-Michèle
PASCUAL**



14. Habib HAOUASS



15. Philippe PARCHEMINIER



16. Antoine LEFEVRE



17. Yves LEVENT



18. Annick VENPUYWELDE



19. Françoise CATILLON



20. Anne-Marie SAUVEZ



21. Béatrice LAGNEAU



22. Suzanne BUIRE



23. Laurent FOURNIER



24. Rénaud FAVEREAUX



25. Cathy CHATELAIN-FALLI



26. Marlène PAULMIER



27. Antoine CUVILLIER



28. Fawaz KARIMET



29. Christine CAZENEUVE



30. Damien DELAVENNE



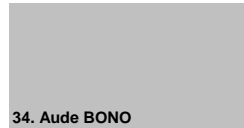
31. Séverine DUPONT



32. Yan RUDER



33. Hervé TELLIER



34. Aude BONO



35. Marie SOLLER-REGIS

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en
 préfecture, le..... et de la publication le

A **LAON** , le.....